



**UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE
ARDENNE**

**Faculté des Sciences
Économiques, Sociales
et de Gestion**

LICENCE PROFESSIONNELLE

**ACTIVITÉS JURIDIQUES : MANDATAIRE
JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS**

En partenariat avec l'IRTS de Champagne-Ardenne

APRÈS 2ÈME ANNÉE DE LICENCE / BTS

FORMATION EN 1 AN / BAC+3



ACTIVITÉS JURIDIQUES : MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs a pour mission de gérer des mesures de protection juridiques des majeurs (tutelle, curatelle, mandat spécial, mesure d'accompagnement judiciaire, etc.) confiées par le juge des Tutelles en application de la Loi du 05/03/2007 et des textes d'application. Il doit assister ou représenter la personne protégée dans tous ses actes de la vie civile, tant dans la gestion de ses biens que dans la protection de sa personne, en respectant sa volonté, ses droits et ses libertés.

À la fin de la formation pour l'obtention de la licence professionnelle, le diplômé sera capable de connaître le cadre juridique et institutionnel de la protection des majeurs et les différents régimes de protection, identifier les limites et les contours des mesures de protection. Il sera en mesure de connaître les spécificités des publics accompagnés et de développer des méthodes et outils de travail conformes aux attentes de la réforme : évaluation, individualisation de l'intervention, respect des droits et libertés des majeurs.

Modalités d'enseignements

En **présentiel**, en formation **initiale en apprentissage** et en formation **continue**. Possibilité de contrat de professionnalisation.

Alternance

Alternance **1 à 2 semaines** en cours par mois et le reste du temps en entreprise.

Prérequis obligatoires

Être titulaire d'un Bac+2 ou équivalent (120 crédits ECTS) ou d'une Validation des Acquis Professionnels. Les candidats peuvent être issus des filières juridiques, de gestion, carrières sociales, ou pouvoir justifier d'une expérience dans le domaine de la licence pro MJPM.

Débouchés

Poursuites d'études envisageables : En aval de la licence, l'offre des masters dans les champs sanitaire et social peut constituer un débouché pour les mandataires, la licence professionnelle a cependant pour finalité une entrée directe dans l'emploi.

Débouchés : Aide aux bénéficiaires d'une mesure de protection juridique.

Candidature

Les dossiers de candidature sont à télécharger sur **le site de l'Université** (www.univ-reims.fr, rubrique formation/UFR) et sont à déposer au secrétariat de la licence professionnelle. Les candidats sont sélectionnés sur **dossier**.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Elle permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en rapport direct avec les compétences et connaissances acquises par le candidat durant ses expériences professionnelles et personnelles.

SEMESTRE 1

	Intitulé de l'enseignement	CM	TD
UE 1.1	Les régimes de protection juridique	30h	
	Vie familiale de la personne protégée		20h
	Relations avec le juge et les autorités judiciaires et administratives		15h
UE 1.2	Approche institutionnelle de l'action sociale, médico-sociale et de la santé / Accompagnement social et médico-social	10h	10h
	Les vulnérabilités, leurs conséquences et incidences / Gestion des situations d'urgence et de crise		40h
UE 1.3	Gestion budgétaire / gestion patrimoniale / gestion administrative		50h
	Éthique et déontologie		15h
UE 1.4	Projet tutoré		25h

(sous réserve de modification)



SEMESTRE 2

	Intitulé de l'enseignement	TD
UE 2.1	Les droits de la personne protégée / Responsabilité civile et pénale du majeur protégé	30h
	Les limites du mandat / Les actes strictement personnels	20h
	Vie professionnelle de la personne protégée	20h
UE 2.2	Positionnement du MJPM / Document individuel de protection (DIPM)	25h
	Communication au quotidien : avec le MJPM / avec les professionnels et l'entourage	30h
	Langue vivante : anglais	10h
UE 2.3	Gestion budgétaire / gestion patrimoniale / gestion fiscale	50h
	Modes d'exercice et responsabilité du MJPM	15h
UE 2.4	Stage (15h) / Outils numériques : Pix	30h

(sous réserve de modification)



Accueil des étudiants en situation de handicap

S'adresse à tout étudiant ou futur étudiant qui rencontre des besoins spécifiques, temporaires ou permanents, liés à un handicap ou à une maladie invalidante.

Contact

57 rue Pierre Taittinger
51751 REIMS CEDEX
03.26.91.38.26

sesg.lpro-mjpm@univ-reims.fr

Alternance et formation continue :
sesg.formation-continue@univ-reims.fr

 <https://www.univ-reims.fr/ufrsesg>

OFFRE
DE FORMATION



   
[@facesg_reims_troyes](https://www.facebook.com/facesg_reims_troyes)